



# Violence, Santé & Société

## **DIPLÔME UNIVERSITAIRE Faculté de Médecine d'Amiens**

**Responsables :**

Pr. Cécile MANAOUIL (CHU Amiens)

Mme Françoise TURBAN (CHI CLERMONT de L'OISE)

Dr. René FAURE (ARS Hauts de France, Nord Pas de Calais Picardie)

Mme Glicinia LOPES (CRIA VS)

**UNIVERSITE DE PICARDIE JULES VERNE  
CENTRE DE RESSOURCES POUR LES INTERVENANTS AUPRES DES AUTEURS DE VIOLENCES  
SEXUELLES  
CHU D'AMIENS-PICARDIE  
CHI DE CLERMONT DE L'OISE**

Année universitaire 2017-2018



**C.H.I. CLERMONT  
de l'Oise**



# **DIPLOME D'UNIVERSITE**

## **VIOLENCE, SANTE & SOCIETE**

### **Présentation du D.U. :**

Les rapports nationaux et internationaux relatifs au champ de la violence et de la santé s'accordent sur la nécessité de former l'ensemble des acteurs concernés par la prise en charge des victimes et des auteurs de violences, notamment les Médecins, Psychologues, Professionnels de santé, Travailleurs sociaux, Magistrats, Personnels de l'administration pénitentiaire, des Forces de l'ordre, et des Associations.

Travail en réseau et collaboration sont nécessaires à l'amélioration des prises en charge sanitaire, judiciaire et sociale.

### **Objectifs de la formation :**

L'objectif principal de cette formation est de permettre l'acquisition d'un socle commun de connaissances aux professionnels des champs Santé, Justice et Social, et notamment de valider le cursus théorique des médecins coordonnateurs.

### **Organisation :**

#### **Conditions d'inscription :**

Ce D.U. est ouvert aux :

- Docteurs en Médecine et étudiants de 3ème cycle de Médecine,
- Magistrats, Avocats et Juristes
- Psychologues et étudiants de 3ème cycle de Psychologie.
- Travailleurs sociaux
- Personnels de l'administration pénitentiaire
- Directeurs et cadres d'établissements de santé, médico-social, et social
- Autres personnels administratifs.

## Validation :

### Présence aux enseignements Rédaction et soutenance d'un mémoire.

En cas d'impossibilité justifiée auprès du comité pédagogique, il est possible de soutenir le mémoire l'année suivante - sous réserve d'acquiescement des droits universitaires valant inscription.

## Comité pédagogique :

- ◆ Pr. C. MANAOUIL
- ◆ Mme F. TURBAN
- ◆ Dr. R. FAURE
- ◆ Mme G. LOPES
- ◆ M. F. RAVERDY

## Modules :

La formation se compose de trois modules d'enseignement d'une durée totale de 100 heures, réparties en trois semaines d'enseignement qui se dérouleront à Amiens :

1. Organisation judiciaire et pénitentiaire et prise en charge des victimes de violences,
2. Violence, psychiatrie et addictologie,
3. Prise en charge des Auteurs de Violences Sexuelles (AVS)

## Frais d'inscription :

Inscription en formation à titre Individuel : 250 € + ≈ 192 € (Droits Universitaires).  
Formation financée par l'employeur : 1 000 € + ≈ 192 € (Droits Universitaires).

## Renseignements (et autorisation d'inscription) :

Mme F. TURBAN  
C.H.I. - FITZ-JAMES 2  
2, rue des Finets - 60600 CLERMONT de l'Oise  
Secrétariat 03.44.77.50.95  
Courriel : [françoise.turban@chi-clermont.fr](mailto:françoise.turban@chi-clermont.fr), [françoise.turban@orange.fr](mailto:françoise.turban@orange.fr)

## Volume horaire :

100 heures d'enseignement réparties sur 3 semaines d'enseignement.

- 22 au 26 janvier 2018
- 19 au 23 mars 2018
- 18 au 22 juin 2018.

Soutenance des mémoires en octobre 2016

## Inscriptions :

Après autorisation du comité pédagogique.

**Inscription** auprès de Mme DUMONT Dominique,  
U.F.R. de Médecine d'Amiens, 3 Rue des Louvels - 80036 Amiens cedex 1  
Tel : 03 22 82 54 30.

## Programme des cours :

### Organisation judiciaire et pénitentiaire

#### Prise en charge des victimes de violences

- Médecine légale : organisation, éléments de thanatologie, certificats, expertises.
- Procédure pénale : du dépôt de plainte, à la sanction.
- Rôles du juge d'instruction, du JLD, du JAP
- Les services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP).
- La protection judiciaire de la jeunesse (PJJ).
- Obligation de soins contraints, injonction de soins et suivi socio judiciaire.
- Violence en milieu carcéral.
- Violences sexuelles
- Commission d'indemnisation des victimes d'infraction (CIVI)
- Soumission chimique

### Violence, psychiatrie et addictologie

- Violence et maladies mentales.
- Violences et adolescence
- Violences conjugales
- Violence et 3<sup>ème</sup> âge
- La question du suicide
- Prise en charge du trauma (CUMP)
- Analyse des pratiques
- Réflexions philosophiques, sociologiques et historique de la violence.
- Violence et addictions.
- Apport des neurosciences
- Nouvelles formes de violence (radicalisation...)

### Prise en charge des Auteurs de Violences Sexuelles (AVS)

- La prise en charge des auteurs de violences sexuelles
- Le champ des violences sexuelles : objet et définition
- Eléments concernant le fonctionnement psychique. Compréhension psychodynamique de l'agir sexuel violent
- Les adolescents auteurs de violences sexuelles
- Maltraitements et prévention
- Violence sexuelle et carcéralité
- Evaluation - Traitement
- Rôle du médecin coordonnateur